



ACFR Flash Infos

Edito :

- ♦ Bulletin ACFR
- ♦ Faits marquants Septembre 2017
- ♦ Activité aérienne
- ♦ Activités à venir
- ♦ Informations aéronautiques
- ♦ Recommandations diverses

Bulletin ACFR

N'hésitez pas à donner votre avis et vos suggestions.

Faites nous part de vos récits de voyage.

Faits marquants Septembre 2017

• Evolution de la flotte de l'ACFR



Le lundi 18 septembre, le Petit Prince F-BSOA a rejoint l'ACFR à Etampes.

Pour mémoire, l'acquisition de cet avion à des conditions intéressantes permettait soit de remettre immédiatement un DR 315 dans la flotte, soit de l'utiliser en tant que pièces détachées (cf.: Bulletin ACFR flash infos # 5 Juillet-Août 2017).

Cet avion devait passer en Grande Visite, ce qui représentait un impact financier notable. Il a donc été jugé opportun de l'utiliser en tant que pièces de rechange pour rétrofiter le F-BSBG.

En attendant, l'avion est stocké sous la bulle à Etampes.

Rétrofit du F-BSBG:

Retour de l'aile du F-BSBG à Brétigny pour expertise et ré-entoilage le jeudi 19 septembre.

L'aile sera réentoilée au mois de Novembre, en même temps que l'Oceanair.

La cellule et la verrière seront remises à hauteur par un industriel.

Le montage des éléments du F-BSOA sur le F-BSBG sera réalisé par l'équipe de Brétigny et sera supervisé par un professionnel agréé.



La sortie du F-BSBG pour ses premiers vols est estimée en été 2018.

Faits marquants Septembre 2017

• Evolution de la flotte de l'ACFR

Mercredi 28 septembre, le **DR 500 200i F-HKKP** a quitté Roanne pour rejoindre la flotte ACFR à Etampes.



Le DR 500 est un avion de voyage long range haut de gamme. Il est équipé d'un moteur à injection, d'une hélice à pas variable et d'un pilote automatique. Cet avion est dans un parfait état.

Il permettra de former nos pilotes à la conduite de l'Océanair, ceci dans une ambiance très "DR 400". C'est un bon tremplin pour notre futur avion.

Compte tenu de sa consommation équivalente à celle d'un DR 400- 180, le coût de l'heure de vol en est très proche. (167 €/H).

La mise en service de cet avion est effective depuis le 4 octobre.

Vous pouvez le réserver sur AéroInfo pour vous faire lâcher par un instructeur.

A noter qu'une GV calendaire est programmée à compter du 25 octobre, durée estimée 5 à 6 semaines.

• Départ du F-GLVZ

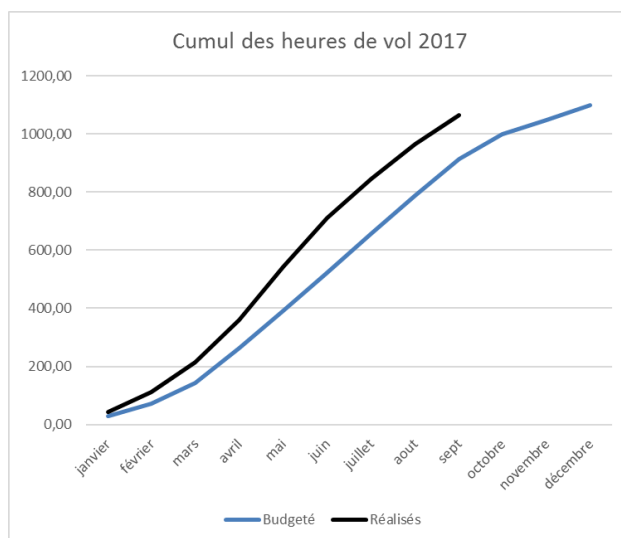
La vente du **F-GLVZ** était prévue depuis longtemps. Elle s'est terminée dans de bonnes conditions.

Le VZ, dans les mains de ses nouveaux propriétaires, a quitté l'ACFR le Mardi 3 octobre.



Activité aérienne

- Aspect financier : Comparaison des heures de vol réalisées par rapport au budget

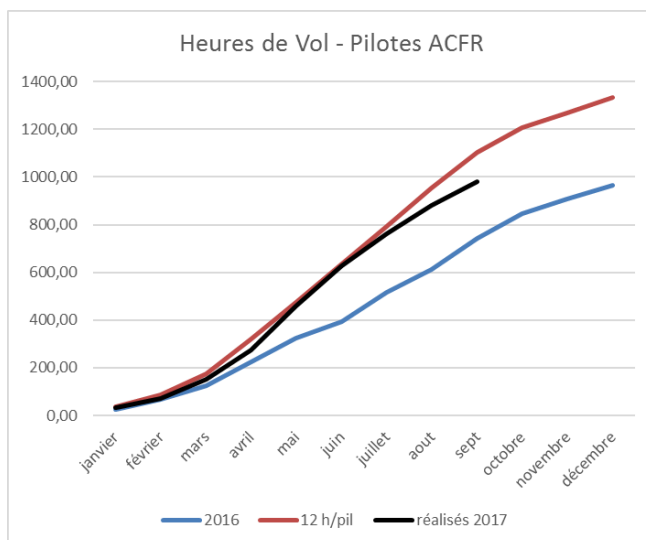


Budgeté: 1100 h (voir PV de l'AG du 11 mars 2017)

La répartition mensuelle est une moyenne sur les dix dernières années.

Les heures cumulées en 2017—**1064 h (courbe noire) incluent** les heures de location du VZ.:

- Aspect sécurité - Objectif : 12 h de vol /an par pilote



La répartition mensuelle de la distribution 12 h/pilote est une moyenne sur les dix dernières années.

La distribution 2016 correspond au réalisé 2016 ramené au même nombre d'inscrits. Soit : $1115 \text{ h} \times 112 \text{ (inscrits 2017)} / 126 \text{ (inscrits 2016)}$

Le réalisé 2017 (**courbe noire**) **exclut** les heures de vol de location du VZ.

Attention : le mois de Septembre 2017 est le plus mauvais mois de Septembre depuis 12 ans avec 100 h de vol. Une météo perturbée en est probablement la cause. Maintenons l'effort !

Activités à venir

• Commission Voyages

- **Un voyage autour de la Baltique avec escale à St Pétersbourg en Septembre 2018,**

Pour ce voyage, on fait appel à tous les membres de l'ACFR afin de l'organiser. Les personnes parlant couramment l'anglais sont les bienvenues.

Le coordinateur de ce voyage sera Daniel CHARTIER: chartier.daniel@free.fr

Manifestez-vous dès à présent.

• Café - Croissants



- Un café-croissant est organisé à **l'aérodrome de Buno-Bonnevaux-LFFB**

le 29 octobre 2017 à partir de 09:30.

Du fait du statut particulier de cet aérodrome, il est nécessaire de remplir au préalable une demande d'autorisation d'atterrissage. Le formulaire est géré totalement en ligne à l'adresse suivante: <https://goo.gl/forms/PrhCkPgfbRkNVQj72>

Bienvenue à tous !

• Fly-in d'Octobre

Pour les membres FFA, EDEIS nous communique le programme des Fly-in d'Octobre.

Pour chaque Fly-in sur les aéroports EDEIS mentionnés ci-dessous, EDEIS vous accueille chaleureusement :

- redevances d'atterrissage et de parking offertes pour les avions de moins de 2T des aéroclubs affiliés à la FFA ;
- viennoiseries et café offerts ;
- navette gratuite vers le centre-ville (quand la configuration le permet).

En Octobre, EDEIS vous propose 2 Fly-in liés à des événements se déroulant dans la ville des aéroports concernés.

- **La Paulée de la Côte Chalonnaise du 13 au 15 octobre 2017**
- **Fly-in de Chablis 21 et 22 octobre 69ème fête des vins de Chablis**

• Réfections de la toiture du hangar d'Etampes

Notre équipe de maintenance alpiniste Hugues Pasté et Alain Theallier a repris les travaux de rénovation de la toiture du hangar d'Etampes côté Ouest.

Souhaitons leur bon courage...

Informations Aéronautiques

• Aéroputes et ateliers de restauration au Bourget



La 11e édition d'Aéroputes aura lieu les samedi 21 et dimanche 22 octobre au musée de l'Air et de l'Espace. « Sous les ailes des deux Concorde et autour des avions du hall de l'Entre-Deux guerres, amateurs et collectionneurs passionnés d'aviation vont pouvoir découvrir des objets collector témoins de l'aventure de l'aéronautique ».

• Livre : La Saga Robin



En 260 pages et 1,2 kg, avec une iconographie abondante et souvent inédite (600 photos, 6 écorchés), grâce notamment aux archives de la famille Robin, l'auteur retrace cette saga familiale de plus de cinquante années de construction d'avions légers en France, avec la "touche" Robin qui a incontestablement façonné une grande partie de l'aviation générale française et européenne, durant ces dernières décennies.

Auteur : François Besse

Pagination : 260 pages (format 21 x 29,7 cm) impression tout quadri.

Poids : 1,230 kg !

Nombre d'illustrations : +600 illustrations dont de nombreuses photos inédites.

Franco de port : 46,00 € (pour la métropole)

Informations Aéronautiques

• Evolution de la phraséologie...

Le nouveau Règlement de la Circulation Aérienne RCA3 applicable au 25 mai 2017 est paru au journal officiel du 27 avril dernier. Une partie des modifications des règles relatives aux services et procédures de la circulation aérienne **prennent effet au 12 octobre 2017**. Le détail des changements apportés au règlement (UE) 2016/1185 (SERA C) et leurs conséquences pour les exploitants d'aéronefs et usagers de l'espace aérien sont précisés par l'AIC A 26/17 publiée le 28 septembre. Le nouveau manuel de phraséologie, à vocation pédagogique, est d'ores et déjà publié et disponible en libre accès sur le site internet du SIA à l'adresse suivante : <https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/reglementation>

Les usagers de l'aviation générale que nous sommes, retiendront que :

1) les pilotes à bord d'aéronefs munis d'un transpondeur Mode A doivent désormais l'allumer systématiquement pour toute la durée du vol,

2) en matière de phraséologie :

- les nombres peuvent s'énoncer en langue française comme auparavant comme dans la vie courante ou comme une suite de nombres. En résumé, la règle ne change pas pour la transmission des nombres en langue française. Cette mesure en dérogation à la règle SERA 14035 est valable jusqu'en fin 2018 pour le moment en attendant mieux.
- l'expression « point d'arrêt » est remplacée par l'expression « **point d'attente** » ;
- le terme « TORA » (Take-Off Runway Available) peut être utilisé pour indiquer la longueur de piste utilisable au roulage depuis une branche intermédiaire d'une piste lors du décollage ;
- une nouvelle phraséologie standardisée pour les planeurs et pour les opérations de parachutage existe désormais et est présentée dans le manuel de phraséologie ;
- l'indication du point de rosée et du QFE ne sont plus obligatoires dans les messages ATIS. Ils pourront toutefois être fournis par le contrôleur ou l'agent AFIS sur demande de l'utilisateur,
- désormais lors de la délivrance d'une clairance (de décollage ou d'atterrissage par exemple), l'objet de la clairance est positionné en fin de cette clairance, cet élément important ayant alors toutes les chances d'être retenu par le pilote. Le collationnement pilote respectera la même règle.

Recommandations diverses

• Nouvelle présentation de l'écran d'accueil sur les PC d'Etampes

Les accès sur les sites internet à partir des PC de LFOX ont été limités aux « sites Aéronautiques » habituels et l'usage des imprimantes restreint. Par conséquent, la page d'accueil des PC d'Etampes a été modifiée. Vous trouverez ci-après la procédure pour vous connecter :

A la mise en fonction du PC en bougeant la souris :

- Cliquer pour passer la première image (comme précédemment),
- Le nouvel écran vous propose :
 - 1) De cliquer sur « se connecter » au centre de l'écran sous Adhérents
 - 2) Si, au centre de l'écran, la proposition est CODIR :
=> aller en bas à gauche de l'écran et sélectionner Adhérents
 - 3) Même procédure que 1.

Face à vous, la présentation des icônes pour AEROINFO est sans changement.

• Procédures de fin de vol

Il est à déplorer que les procédures de fin de vol ne soient pas toujours respectées.

Pensez à bien **appliquer la check list de fin de vol « Arrêt moteur et après »** .

Nettoyez l'avion et remettez les flammes.

Merci de votre compréhension.

